

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1122  
5 février 2009

FRANÇAIS

---

## COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE CENT VINGT-DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 5 février 2009, à 10 h 10

Président: M. LE Hoai TRUNG (Viet Nam)

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1122<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi d'emblée, au nom de la Conférence du désarmement, de souhaiter une très chaleureuse bienvenue à l'Ambassadeur Othman Hashim, de la Malaisie, pays voisin du Viet Nam et membre comme lui de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Je tiens à l'assurer, au nom de la Conférence, de notre coopération indéfectible, et je lui souhaite le plein succès dans ses fonctions.

Les orateurs suivants sont inscrits sur la liste d'aujourd'hui: l'Ambassadeur de la Malaisie et l'Ambassadeur du Royaume-Uni.

Je donne maintenant la parole à M. Othman Hashim, Ambassadeur de la Malaisie.

M. HASHIM (Malaisie) (parle en anglais): Monsieur le Président, merci beaucoup de vos paroles aimables de bienvenue. Puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. C'est réellement un honneur de voir un pays membre de l'ASEAN présider nos travaux. Ma délégation apprécie réellement les efforts sincères et les consultations que votre délégation a entreprises jusqu'à aujourd'hui. Nous tenons à vous assurer, ainsi que les Présidents de 2009, de notre coopération et de notre appui dans le cadre de vos efforts pour faire avancer la Conférence et commencer un travail de fond.

Nous voudrions aussi, par votre intermédiaire, faire part de la gratitude de la Malaisie aux Présidents de 2008 pour les efforts soutenus qu'ils ont faits dans le but de conduire les travaux de notre instance. Nous félicitons également les ambassadeurs que vous avez désignés comme coordonnateurs pour les sept points de l'ordre du jour, et nous nous réjouissons de travailler avec eux. Ma délégation tient par ailleurs à souscrire à la déclaration faite au début de la session au nom du Groupe des 21.

Il y a plus de dix ans que la Conférence n'a réalisé aucun travail de fond. Les difficultés que nous éprouvons à faire en sorte que la Conférence tienne son rôle et mène à bien son action ne cessent de nous hanter, surtout depuis l'apparition, ces dernières années, de nouvelles menaces pour notre sécurité. Aujourd'hui, le monde n'est pas plus sûr que le monde que contemplaient nos prédécesseurs. Nous devons redoubler de détermination et tout faire pour relancer le processus multilatéral afin de permettre à cette instance de reprendre un travail de fond. Ma délégation espère sincèrement qu'au cours de cette session annuelle, la Conférence sera en mesure de parvenir à un consensus sur un programme de travail. La Malaisie est particulièrement reconnaissante à la plate-forme présidentielle pour le rôle moteur qu'elle n'a cessé de jouer depuis sa création. Nous sommes encouragés par les consultations intensives conduites au sein de la Conférence et par les Présidents, consultations qui ont abouti à plusieurs propositions: le document L.1 en 2007, et le document CD/1840 en 2008. Malheureusement, en dépit de ces avancées, la Conférence n'est toujours pas parvenue à un consensus sur un programme de travail. Cette incapacité à trouver un compromis représente un revers, en dépit de la communauté d'objectifs affichée par l'ensemble des membres de la Conférence. C'est pourquoi nous demandons instamment à ce que des efforts soient faits pour répondre aux diverses préoccupations et parvenir à un consensus, conformément au règlement intérieur. Les préoccupations légitimes des États membres de la Conférence doivent être traitées avec tout

(M. Hashim, Malaisie)

le sérieux qu'elles méritent. Une telle approche nous permettrait d'aller de l'avant et de centrer nos efforts sur le travail de fond.

Le document CD/1840 représente une synthèse de la proposition présidentielle de 2007 (documents L.1, CRP.5 et CRP.6). Comme ce fut le cas pour le document L.1, ma délégation estime que le document CD/1840 ne répond pas à nos attentes et ne prend pas en compte toutes les questions centrales d'une façon complète et équilibrée. Il est spécifié dans le document CD/1840 que la question du traité sur les matières fissiles est «mûre» pour la négociation. Pourtant, la Malaisie a fait la preuve de sa souplesse et de sa volonté de travailler en étroite coopération avec les autres membres de la Conférence en s'associant à l'élan suscité autour du document CD/1840, dans l'espoir que la Conférence pourrait ainsi reprendre un travail de fond. Nous appelons les autres membres à faire preuve de la même souplesse et, en particulier, de la même volonté politique, car c'est maintenant que nous devons agir. Nous rappelons que les Présidents de 2008 nous ont assuré que le projet de décision n'était pas gravé dans le marbre et qu'ils étaient désireux de consulter les délégations et, si nécessaire, de modifier le document CD/1840. Nous espérons que cette démarche sera maintenue, car elle pourrait être indispensable au consensus, une avancée à laquelle la Conférence aspire depuis longtemps.

Alors que le désarmement nucléaire constitue la première de nos priorités, et en attendant la négociation d'une convention sur les armes nucléaires, le traité sur les matières fissiles, au même titre que le TICE, constitue une des prochaines étapes essentielles vers la prévention de la prolifération des matières fissiles, devant conduire à la réalisation d'un véritable désarmement nucléaire. Nous espérons que les autres questions centrales, à savoir le désarmement nucléaire, les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace, qui sont toutes de même importance, seront traitées comme telles par la Conférence.

Comme la Conférence le sait bien, l'année dernière la Malaisie a officiellement rejoint le groupe des pays auteurs de la résolution intitulée «Réduire le niveau de disponibilité opérationnelle des systèmes d'armes nucléaires». La Malaisie, profondément attachée aux objectifs inscrits dans la résolution, a rejoint le groupe des auteurs animée de la conviction qu'une telle initiative, quoique modeste, contribuerait néanmoins au processus de non-prolifération et de désarmement. Dans la résolution, l'Assemblée générale réclame «de nouvelles mesures pratiques pour réduire l'état de préparation opérationnelle des systèmes d'armes nucléaires». Il s'agit d'une mesure positive de désarmement que la Malaisie appuie fermement. La diminution de l'état d'alerte représente un nouvel effort pour mettre en évidence un aspect pratique du désarmement applicable, qui pourrait contribuer à réduire le risque de guerre nucléaire et à renforcer la sécurité de tous les États. La diminution du niveau de préparation opérationnelle des armes nucléaires contribuerait également à promouvoir la mise en œuvre des traités négociés de limitation des armements sur la base d'une diminution plus nette encore de l'état d'alerte qui pourrait influencer sur les politiques relatives à l'emploi de ces armes et de leurs vecteurs en situation de combat. Cette étape, quoique modeste, est nécessaire pour faire avancer le programme de désarmement.

Le désarmement nucléaire est un défi que la Conférence du désarmement a été chargée de relever. La Conférence doit être créative, innovante et capable de s'adapter à une dynamique et à un environnement mondial en perpétuelle évolution. Pour ce faire, nous devrions aussi examiner

(M. Hashim, Malaisie)

de près nos méthodes de travail. Nous devons évaluer l'efficacité des mécanismes existants et leur donner un nouveau souffle et, si nécessaire, en créer de nouveaux. À cet égard, nous exhortons la Conférence du désarmement à ouvrir ses portes et à coopérer avec les organisations non gouvernementales et la société civile. La communauté du désarmement a beaucoup retiré de la coopération avec la société civile, comme dans le cas des mines terrestres, des armes légères et d'autres traités de limitation des armements. La Conférence devrait tirer profit des idées, des opinions, des données et des recherches précieuses dont dispose la société civile. C'est peut-être là que la Conférence du désarmement pourra puiser l'élan dont elle a tant besoin pour aller de l'avant et jouer le rôle pour lequel elle a été créée. Nous espérons que des discussions plus approfondies permettront d'ouvrir la voie à une participation accrue des ONG et de la société civile lors des sessions à venir.

La Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. En tant que membres de la Conférence, nous devons proposer des initiatives efficaces, des idées saines et pragmatiques, des démarches innovantes et de nouvelles stratégies, afin de faire en sorte que la Conférence serve ses propres objectifs.

En conclusion, permettez-moi de vous assurer que ma délégation est disposée à travailler avec vous, Monsieur le Président, et avec les autres membres de la Conférence, afin que la présente session puisse connaître un dénouement positif et fructueux. Comme c'est aussi la première fois que je me trouve à la Conférence, je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec vous, avec mes collègues, avec les membres du secrétariat et avec les représentants actifs de la société civile qui nous observent depuis la galerie.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je tiens à remercier l'Ambassadeur de la Malaisie de sa déclaration importante et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant du Royaume-Uni, l'Ambassadeur John Duncan.

M. DUNCAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (parle en anglais): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole, permettez-moi de vous féliciter, non seulement de votre désignation, mais aussi de la façon dont vous assurez la présidence dans le cadre de votre mandat. Vous et les autres Présidents de l'année pouvez compter sur le soutien de ma délégation pour faire avancer nos travaux. La journée d'hier a été une journée très chargée pour les ministres des affaires étrangères du Royaume-Uni, avec la publication d'un document d'information intitulé «Lifting the Nuclear Shadow, creating the conditions for abolishing nuclear weapons». Ce document a été distribué à tous les collègues hier après-midi, et il est disponible au format électronique sur le site Web du Ministère des affaires étrangères. Il s'agit d'un document destiné au public qui, par conséquent, renferme un langage très direct. Il ne devrait toutefois réserver aucune surprise. Le fait que ce document n'est pas rédigé en langage diplomatique est sans doute une bonne chose, et peut-être qu'il y a longtemps qu'il aurait dû être publié. Les armes nucléaires et leur élimination sont une question trop importante pour faire l'objet d'un débat sémantique sans fin. Ce document porte sur l'actualité, le rôle de l'Union européenne, l'AIEA, l'Organisation des Nations Unies et la nécessité d'une réforme institutionnelle. Il décrit également en détail les considérations afférentes aux garanties négatives de sécurité, aux matières fissiles, à l'instauration d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, aux forces nucléaires opérationnelles, mais aussi aux craintes de

(M. Duncan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

prolifération. Comme je l'ai dit, le langage est direct, mais aucune de ces questions ne devrait renfermer de surprise, et le point de vue du Royaume-Uni est bien connu. Le document souligne que cette question relève d'un effort collectif. Les problèmes ne sont pas tous noirs ou tous blancs. Il n'y a pas de solution simple. Le document propose certaines conditions requises pour progresser. Il ne modifie pas les déclarations faites ici ou dans d'autres instances, que ce soit par moi-même ou par les autres ambassadeurs du Royaume-Uni. Comme je l'ai dit, il s'agit d'un recueil dans un langage simple.

De plus, hier encore, le Ministre des affaires étrangères, M. Rammell, s'est exprimé devant la Commission des affaires étrangères du Royaume-Uni. Certains d'entre vous ont rencontré des membres de cette commission à Genève au cours de leur récente visite. Cette discussion a été beaucoup plus détaillée, et le rapport sera publié dans quelques jours sur le site Web de la Chambre des communes.

Le Royaume-Uni est déterminé à aller de l'avant vers un monde exempt d'armes nucléaires. Nous ne sous-estimons pas les difficultés. En effet, le rapport qualifie cet objectif de «défi diplomatique de grande envergure». Mais, comme je viens de le dire, nous le considérons comme une ambition collective partagée. Il incombe aux États possesseurs d'armes nucléaires de répondre aux préoccupations de ceux qui n'en possèdent pas. De même, il incombe aux États dont les programmes civils ont fait naître des doutes de tout faire pour les dissiper.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur John Duncan de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je crois que le document qu'il vient de nous présenter est un document important, et nous espérons qu'il contribuera à la création de conditions plus favorables à la cause du désarmement et au travail de la Conférence.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur la liste, et j'aimerais savoir si une autre délégation souhaite prendre la parole à ce stade. Cela ne semble pas être le cas. J'aimerais par conséquent vous informer que, s'agissant des activités de la semaine prochaine telles qu'elles sont mentionnées dans le cadre organisationnel contenu dans le document CD/WP.553, la Conférence commencera, sous la direction des coordonnateurs respectifs, les discussions officielles au titre des quatre premiers points de l'ordre du jour. Je suis particulièrement reconnaissant aux coordonnateurs des groupes régionaux de nous avoir donné l'assurance de l'entière coopération des États membres.

S'agissant de la présence de dignitaires qui souhaitent s'exprimer devant la Conférence les jours où celle-ci a prévu de tenir des discussions officielles sur les points de son ordre du jour, le secrétariat m'a fait savoir que, conformément à la pratique antérieure, une séance plénière officielle serait programmée à chacune de ces occasions pour permettre aux dignitaires de faire leurs déclarations, après quoi la Conférence reprendrait une séance officielle pour poursuivre ses travaux sur les points de l'ordre du jour.

Nos travaux sont à présent terminés pour aujourd'hui.

La prochaine séance plénière aura lieu le jeudi 12 février, à 10 heures, dans cette salle.

*La séance est levée à 11 h 30.*

-----